

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 9 MAI 1848.

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence, voudront bien nous en prévenir afin de ne pas éprouver de retard dans la réception du journal.

PROSCRIPTION! PROSCRIPTION!

Nous sommes fort amusés depuis quelque temps en voyant les mots ci-dessus en tête de quelques articles des journaux conservateurs du pays. Ces braves journaux se plaignent amèrement que le patronage de la couronne soit exercé par le temps qui court à l'avantage des hommes qui par le passé, ne pouvaient jamais y prétendre, nous voulons dire des libéraux.

Mais il y a une autre raison qui les fait agir ainsi et crier à l'injustice et à la proscription. C'est de la vieille tactique tory. On espère par là créer à la longue de l'antagonisme entre le gouverneur-général et ses ministres, et le pousser à se mêler de ce dont ses ministres seuls sont responsables.

Quant aux demandes et réclamations que nos adversaires politiques adressent sans cesse à la présente administration et dont ils l'assiègent depuis son entrée en office, il faut dire qu'ils ne sont pas honteux pour les faire, car après avoir fait tous leurs efforts pour empêcher les libéraux d'arriver au pouvoir; après les avoir si longtemps traités brutalement et en vrais proscriptions, c'est manquer de tout sentiment de pudeur et de convenance pour ne rien dire de plus de les tourmenter aujourd'hui pour en obtenir des faveurs, et quand on les renvoie, de crier à la proscription.

Nos adversaires politiques devraient mieux se conduire à l'avenir et essayer de racheter leur passé. En attendant ils ne doivent pas être surpris de nous voir approuver la marche du ministère actuel au sujet des nominations. Nous espérons que tant qu'il sera au pouvoir, pas le moindre emploi ne sera rempli par un de nos adversaires politiques, c'est de bonne guerre.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis: Les journaux anglais qui ne se font jamais faute d'inventer des fables tendant à déconsidérer les membres du gouvernement provisoire racontent une scène déplorable qui, à les en croire, aurait eu lieu entre MM. Ledru Rollin et Armand Marrast. Dans une discussion des plus vives, le premier aurait traité le second d'âne et de lâche; le maire de Paris se serait alors porté à des voies de fait envers le ministre de l'intérieur.

FAUSSE MONNAIE.—On a arrêté sept contre-facteurs d'argent à Barston, près de Sherbrooke. On a trouvé dans leur boutique \$20,000 de billets contrefaits, 120 écus, et 160 quarts d'aigles, environ cent faux aigles, avec un lot de demi aigles, fait de cuivre et qui devaient être galvanisés. Les appareils pour contrefaire ont aussi été saisis.

Le Prince de Metternich est arrivé à Londres avec une brillante suite et va y résider.

coïnassent le citoyen Ledru-Rollin, ce n'est pas d'inertie qu'il faut l'accuser, mais de donner une confiance un peu trop entière à certains hommes bien placés pour le tromper. Nous aurons à nous expliquer demain sur ces faits. Et le lendemain ce même journal contient le paragraphe suivant: "Des actes d'opposition systématique nous avaient été dénoncés, de la part d'un des hauts fonctionnaires du département de l'intérieur, contre le ministre; il est résulté des explications que nous avons dû puiser à bonne source, que les faits avaient été exagérés et que cette prétendue opposition n'existait pas. Nous sommes heureux de profiter d'une occasion qui nous permet d'assurer que l'accord entre le ministre et ses amis reste parfait. Tant qu'il en sera ainsi, la révolution pourra lutter avec succès contre ses ennemis."

Il y a bien loin de ces actes d'opposition dont parle la Réforme, à ces voies de fait dont nous entretenions les journaux anglais; et si la concorde n'est pas toujours parfaite entre quelques uns des têtes chaudes du gouvernement provisoire et les hommes sages qui s'y trouvent en majorité, la bonne harmonie ne tarde pas à se rétablir, parce que tous n'ont qu'un seul et même but: l'établissement solide et ferme de la liberté républicaine en France. M. de Lamartine l'a fait admirablement sentir dans la réponse qu'il a adressée le 16 à la députation des gardes nationaux. "Le gouvernement provisoire tout entier, a dit le grand citoyen, doit être aujourd'hui le mot d'ordre de la population armée et désarmée de Paris, car c'est contre l'intégrité, contre l'indivisibilité du gouvernement provisoire que le mouvement contre lequel vous êtes venus nous former un rempart de vos poitrines avait, dit-on, été conçu. On espérait, au moyen de ces divisions suscitées entre nous, diviser la patrie comme le gouvernement provisoire. Aucune division possible n'existe entre ses membres. Si quelques différences d'opinion comme il s'en trouve naturellement dans les grands conseils d'un pays, peuvent s'y rencontrer en administration, l'unité existe dans le patriotisme, l'unité existe dans le même amour de la République, dans le même dévouement qui les anime envers Paris et la France!"

Ces paroles portent l'empreinte de cette conviction et de cette noble franchise qui n'abandonnent jamais M. de Lamartine; aux yeux de tous les hommes qui cherchent la vérité, elles contrebalanceront singulièrement la valeur des calomnies que sèment les feuilles anglaises."

FAITS DIVERS

Incendie.—Mercredi dans la nuit le feu s'est déclaré dans des écuries situées rue St. Bonaventures occupées comme dépôt par les propriétaires des omnibus de cette ville. Ces bâtiments ont été consumés avec 10 chevaux qui s'y trouvaient et des omnibus. De là le feu se communiqua à la maison occupée par M. Jones du Tattersall qui fut réduite en cendres et à celle occupée par Mlle Easton dont la couverture seule fut brûlée. Du côté Est le feu brula la boulangerie de M. Fitz et une petite maison appartenant à Mde. Aussem. La chapelle St. George courut le plus grand danger, mais fut sauvée par les pompes. On estime la perte à près de deux mille louis. Les parties étaient presque toutes assurées.

On attribue ce sinistre à des incendiaires. Il paraît que les charretiers de cette ville se plaignent fort de l'établissement des omnibus qui vont leur enlever une grande partie de leur recettes. On suppose que ce sont quelques uns d'entre eux qui sont les auteurs de ce crime ou qui l'ont fait commettre. Une récompense de \$500 est offerte pour l'appréhension des coupables par les propriétaires des omnibus, qui nonobstant cet accident continuent leurs voyages régulièrement chaque demie heure pour six sous.

Le chloroforme à St. Valentin.—Les Drs. Thyaull, Stuart et Mathien, ont fait le 29 avril l'amputation d'une jambe à l'aide du chloroforme, qui a parfaitement réussi. Le Dr. Thyaull administra le chloroforme; il en répandit deux dragmes sur un mouchoir blanc empressé et plié en huit, il en couvrit le nez et la bouche du patient qui après deux ou trois aspirations, fit des efforts instantanés pour se dégager des mains du docteur, quoique le jeune homme eût demandé à être mis sous l'effet de ce remède. Ces démonstrations furent immédiatement suivies d'un sommeil profond avec un léger roulement. Ce sommeil dura 40 minutes, et quoique le patient fut très faible, ce long état d'insensibilité ne lui fit aucun mal. Il recouvra sa connaissance sans effort.

Candidats à l'élection pour la cité de Québec.—Il paraît que les candidats ne manqueront pas à l'élection qui doit avoir lieu prochainement à Québec. On parle, outre MM. Ross et Légaré déjà sur les rangs de MM. Langevin et Méthot. Ces deux derniers messieurs sont des négociants fort recommandables, entre les mains desquels les intérêts commerciaux et industriels de l'ancienne capitale seraient bien placés, et qui dit-on s'ils consentent à se porter candidats auront l'un ou l'autre de grandes chances de succès.

Union et Réforme.—Nous apprenons avec plaisir que les jeunes gens des Trois-Rivières ont formé sous ce nom une association ou club politique et d'instruction mutuelle. Ces sociétés ne sauraient trop se multiplier sur toute l'étendue du pays. Conduites sagement elle peuvent produire les plus heureux résultats.

Théâtre Royal.—La salle était passablement remplie hier soir. On nous informe (car nous n'avons pas eu nous-même le plaisir d'y assister) que MM. les amateurs se sont acquittés de leur tâche avec honneur. Leurs Excellences le comte et la comtesse d'Elgin étaient présents. Tout le monde a paru très satisfait de cette charmante soirée dramatique.

Nous voyons dans le Times de Londres que Tom Steel un des collègues d'O'Connell dans l'œuvre de l'agitation et de la réforme de l'Irlande a tenté de se suicider en se jetant dans la Tamise. Heureusement qu'un passant qui l'entendit tomber le retira de l'eau à temps pour le sauver. M. Steel dit le Times s'est ruiné à faire de la politique. Quand il parvint à sa majorité il entra en possession de biens qui lui donnaient un revenu de £15,000 à £16,000 par an. On pense que ses embarras financiers et les malheurs de l'Irlande l'auront poussé à chercher à se détruire.

M. Guizot vit modestement à Londres dans Pelham Crescent et va tous les jours au club de l'Athénée dont il est membre.

Nous lisons ce qui suit dans le Canadien de mercredi dernier :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.—On verra par une annonce d'autre part, accompagnée d'un nombre considérable de signatures respectables, qu'il va se tenir, demain après midi, au Marché St. Paul, à deux heures, si le temps le permet, une assemblée publique des citoyens de Québec pour commencer l'agitation de la réforme électorale qui doit se répandre dans tout le pays, pour exprimer la confiance du parti libéral de Québec dans l'administration actuelle, et pour féliciter l'honorable Louis-Joseph Papineau sur son retour dans le pays et sur sa rentrée dans la vie publique.

On nous dit que ce Monsieur à qui une réquisition du comité préparatoire avait été adressée, est arrivé à Québec ce matin et qu'il assistera demain à la réunion. Il n'y a pas de doute qu'un nombre considérable d'électeurs prendra part à cette démonstration qui n'a rien d'hostile pour personne, mais qui sera éminemment propre, si elle est conduite sagement, comme il n'en faut pas douter, à faire recueillir au pays les fruits de la victoire remportée cette année par le parti libéral, et qui a placé au pouvoir, après quatre ans de luttes, des hommes dont le premier, l'unique titre aux faveurs, est la confiance populaire.

A une assemblée du barreau de Montréal tenue vendredi le 5 mai courant, au palais de justice de cette ville, et convoquée dans le but d'examiner s'il ne serait pas convenable de demander un acte d'incorporation pour les membres de la profession.

J. D. Lacroix, écuyer, fut appelé au fauteuil et Ls. Labreche-Viger, écuyer, fut prié d'agir comme secrétaire.

Sur motion de Toussaint Pelletier, écuyer, secondé par Wm. C. Meredith, écrivain, C. R., il fut Résolu :

Que cette assemblée, considérant les avantages que le Barreau du Bas-Canada devra retirer d'un acte d'incorporation, et convaincu qu'il ne peut maintenir ses droits et sa dignité, sans avoir été reconnu comme corps par un acte de la législature à cet effet, croit qu'il est à propos de s'adresser au barreau des autres districts du Bas-Canada pour s'enquérir de l'opinion qu'ils entretiennent à ce sujet et pour savoir s'il ne serait pas convenable de demander à la législature dans sa prochaine session, un acte afin d'incorporer le barreau du Bas-Canada.

Sur motion de C. S. Cherrier, écrivain, C. R., secondé par H. Driscoll, écrivain, C. R.

Que pour mettre à effet la résolution qui précède, il soit nommé un comité qui sera chargé de communiquer avec le barreau des autres districts et, dans le cas où la proposition d'incorporer le barreau du Bas-Canada serait accueillie favorablement par les membres de la profession des autres districts de s'entendre avec tels comités qui pourraient être nommés à cet effet, par le barreau des dits districts respectivement, pour préparer un projet d'acte d'incorporation, et que, sur le tout, le dit comité fasse son rapport en toute diligence au doyen du barreau, pour qu'il soit ensuite adopté tels procédés qui seront nécessaires pour mettre à exécution les vues de cette assemblée.

Sur motion de P. Moreau, écrivain, secondé par T. J. J. Loranger, écrivain :

Que le comité mentionné dans la résolution précédente soit composé de sept membres dont cinq formeront un quorum, et que Toussaint Pelletier, Alexander Buchanan, C. R., William Meredith, C. R., John Rose, C. R., Aimé Dorion, Christopher Dunkin, et Romuald Cherrier, écrivains, composent ce comité.

L'assemblée se sépara ensuite après avoir voté des remerciements au président et au secrétaire.

Par ordre, Ls. LABRECHE-VIGER, Secrétaire.

Montréal, 6 mai 1848.

D'après les apparences jusqu'à ce jour, il paraît que l'émigration ne sera pas considérable cette année. Plusieurs vaisseaux chargés d'émigrés, se dirigent, dit-on, vers les Etats-Unis. Ils craignent les dangers, les frais et pénalités d'un voyage à Québec.

"Union et Réforme."—Nous apprenons avec plaisir que les jeunes gens des Trois-Rivières ont formé sous ce nom une association ou club politique et d'instruction mutuelle. Ces sociétés ne sauraient trop se multiplier sur toute l'étendue du pays. Conduites sagement elle peuvent produire les plus heureux résultats.

Théâtre Royal.—La salle était passablement remplie hier soir. On nous informe (car nous n'avons pas eu nous-même le plaisir d'y assister) que MM. les amateurs se sont acquittés de leur tâche avec honneur. Leurs Excellences le comte et la comtesse d'Elgin étaient présents. Tout le monde a paru très satisfait de cette charmante soirée dramatique.

Nous voyons dans le Times de Londres que Tom Steel un des collègues d'O'Connell dans l'œuvre de l'agitation et de la réforme de l'Irlande a tenté de se suicider en se jetant dans la Tamise. Heureusement qu'un passant qui l'entendit tomber le retira de l'eau à temps pour le sauver. M. Steel dit le Times s'est ruiné à faire de la politique. Quand il parvint à sa majorité il entra en possession de biens qui lui donnaient un revenu de £15,000 à £16,000 par an. On pense que ses embarras financiers et les malheurs de l'Irlande l'auront poussé à chercher à se détruire.

M. Guizot vit modestement à Londres dans Pelham Crescent et va tous les jours au club de l'Athénée dont il est membre.

L'aristocratie anglaise en Amérique.—Information a été reçue à New-York, dit le Herald de cette ville, que plusieurs membres de l'aristocratie de l'Angleterre qui par le passé allaient voyager durant l'été et l'automne en France, en Allemagne et en Italie se proposent d'abandonner ces pays de leurs excursions annuelles, pour venir visiter les Etats-Unis par les steamers. Ces riches voyageurs donneront un nouvel éclat aux réunions du monde fashionable américain, à Saratoga, Niagara, Newport et autres lieux déjà en réputation. Plusieurs sans doute seront curieux de visiter notre Canada et nous aurons nous aussi le plaisir de les voir semer leurs guinées.

Assemblée des Marchands.—Un avis a été publié dans les journaux par lequel on appelle une assemblée des marchands pour le commerce en gros de marchandises sèches de cette ville, demain vendredi à 4 heures au Commercial Hôtel vis-à-vis la Douane, afin de fixer un terme de crédit uniforme pour le futur. Les marchands de ferronnerie et quincaillerie s'étaient déjà réunis dans le même but. Le Herald de ce matin s'élève avec raison sur les longs crédits qu'on accorde généralement en ce pays, ce qui cause souvent la ruine des marchands et qui en conduit en si grand nombre à la cour de banqueroute.

La même feuille fait en même temps un appel aux propriétaires de journaux, leur suggérant d'adopter des résolutions semblables à celles des marchands. Si le long crédit affecte notre commerce, il est aussi sans aucun doute la ruine de la presse en Canada. Il est temps de mettre fin à ce pernicieux système.—Minerve.

Lord Brougham.—Il paraît que cet excentrique et célèbre pair de l'Angleterre a eu l'idée de se porter candidat à l'Assemblée Nationale Française. Il aurait, disent les journaux de Londres, écrit à M. Crémieux demandant des lettres de naturalisation, comme propriétaire d'un château et ses dépendances à Cannes en Provence. Le Gouvernement Provisoire aurait répondu que la chose se ferait à une condition c'est que Lord Brougham devait renoncer à son allégeance à la Reine Victoria et of course à ses titres et dignités dans la Grande-Bretagne. M. lord Bouham n'a pu souscrire à ces conditions.

La saucisse à New-York.—La police de New-York a arrêté ces jours passés deux marchands fabricants de saucisses, soupçonnés d'avoir volé un cochon mort. Il paraît que ces deux honnêtes saucissiers conduisaient tranquillement par les rues une charrette qui contenait un cochon mort, trois petits chiens et la carcasse d'un chien enragé, qui devaient servir à faire de la saucisse! Le journal qui contient ces intéressants détails ajoute par forme de condoléance au bon peuple de New-York que toutes les saucisses ne sont pas faites de la même manière.

Lord John Russell.—La santé du premier ministre anglais nous dit un correspondant de Londres est très mauvaise et va forcer Lord John Russell de se retirer bientôt de la vie publique.

Louis Philippe l'Ex-Roi des français va fréquemment de Claremont à Londres. On le rencontre dans les rues de la Métropole comme un simple bourgeois. Louis Philippe paraît en parfaite santé et tout-à-fait reconcilié avec son sort.

LOUIS-PHILIPPE.—Une lettre de Londres, écrite par lady G. à un de ses amis à Paris, contient les détails qu'on va lire sur une visite à l'ex-famille royale :

"Je m'étais préparée, dit lady G., à une scène d'émotion. J'allais revoir dans l'exil cette famille que j'avais vue à Paris, dans le triomphe de ses prospérités. Qui m'eût dit, dans ce temps là, quand Louis-Philippe faisait l'admiration des politiques par cette réputation d'habile, qui lui valait le surnom de Napoléon de la paix, qui nous eût dit que nous le verrions précipité de ce faite ?

"On vient de me conter le mot que vous savez: "Il paraît décidément que Louis-Philippe "était une incapacité méconnue." Cela paraît en effet; il n'y a que les républicains qui aient le droit de sourire à cette saillie. Je voudrais savoir de quel air le plaisant qui a lancé ce trait, dissimulait la crainte de se blesser lui-même, de nous blesser tous, car nous avons tous, ou à peu près, cru à la capacité de cet incapable méconnu.

"Donc j'avais pris ma figure de circonstance pour me présenter chez Marie-Amélie; elle m'embrassa dès qu'elle me vit entrer; des larmes coulèrent de ses yeux et des miens. La conversation fut triste; Marie-Amélie me parla de ses enfants. Louis-Philippe entra bientôt, et, après les premiers compliments: Il faut, dit-il, que je vous conte l'aventure; et il se mit à faire le récit de sa fuite, des périls qu'il avait courus, des incidents et des accidents de son voyage, relevant de quelques expressions pittoresques les détails comiques ou grotesques du récit nous finimes par rire de bon cœur; lui, du moins, car pour moi, un fond d'amertume empoisonnait ma gaieté. Le héros de l'histoire me parut à ce moment si peu digne de pitié, le narrateur si dépourvu de noblesse et de dignité, que je me dis en sortant: "Dieu est grand, et la France a "compris ses décrets."

M. de Lamartine.—On dit que le ministre Provisoire des Affaires Etrangères a loué une maison près de Londres pour s'y retirer dans le cas où de nouveaux troubles le forceraient à quitter la France.

Le P. Lacordaire s'est rendu au club de l'école de médecine, et y a pris la parole aux applaudissements unanimes de l'auditoire. Il a traité plusieurs questions à l'ordre du jour avec tant de talent et une éloquence si entraînant, que personne n'a pu se résoudre à monter à la tribune après lui. Trois questions surtout ont donné lieu aux plus beaux développements; ce sont: le divorce, le traitement du clergé et l'organisation du travail. La séance a été levée au milieu des bravos, et l'illustre Dominicain a été conduit chez lui aux cris de Vive Lacordaire! Vive la République!

Le Moniteur des Clubs annonce que le père Lacordaire se propose, s'il est élu député, de demander la restitution des biens de l'Eglise, au montant de 42,000,000 de francs.

Grand Incendie au Détroit.—Le télégraphe électrique nous a appris avant hier qu'un tiers de la ville du Détroit était devenu la proie des flammes. Le grand magasin Jaune, la maison et magasin de M. Elbert, le Steamboat Hotel l'American Hotel, le bureau de l'Advertiser et 40 autres bâtisses étaient brûlées.

La composition de l'armée des Alpes est annoncée; elle sera commandée par le général Budeau.

M. Lamartine a reçu des ministres d'Espagne et de Russie, respectivement, l'assurance des dispositions les plus amicales envers la république.

Les 200,000 hommes de garde nationale ont été mobilisés comme précaution dans le cas de guerre.

ESPAGNE.—On écrit de Madrid le 15 avril: La tranquillité est complète, tant dans la capitale que dans les provinces.

Le roi va mieux aujourd'hui, et l'on espère que sa chute de cheval ne sera suivie d'aucune conséquence sérieuse.

L'infante et le duc de Montpensier doivent quitter la capitale demain ou après demain pour se rendre à Aranjuez: ils iront ensuite résider quelque temps à Séville. Ce voyage a lieu, dit-on, avec le consentement de la reine.

La Gazette publie un ordre du ministre des finances autorisant le directeur de la banque de Saint-Ferdinand à acheter tout l'argent provenant des mines qui appartiennent à l'Espagne.

AUTRICHE.—Aucun accident n'est venu troubler la tranquillité à Vienne. L'empereur a publié les bases de la constitution qu'il veut donner à ses Etats.

Par un décret en date du 5 avril, l'empereur a aboli le roboth de toutes les cimes pour tout l'Autriche inférieure, à partir du 1er janvier 1849. Le roboth sera remplacé par un impôt foncier.

DANEMARK.—Un premier combat a eu lieu entre les troupes danoises et les insurgés du Schleswig. Les Danois ont été vainqueurs; 1400 morts sont, dit-on, restés sur le terrain. Depuis lors, le bruit a couru que les Schleswigois auraient remporté un léger avantage dans une seconde rencontre.

Ces événements mettent le Roi de Prusse en demeure d'intervenir comme il s'y était engagé. L'envoyé danois près la Confédération germanique s'est retiré, par suite de la déclaration de médiation faite par cette diète.

SPECULATION.—On a beau mettre la vertu à l'ordre du jour, la spéculation s'attache à tout. S'il faut en rapporter à un journal quasi-officiel un industriel bien connu des Parisiens a offert 100,000 fr. au gouvernement provisoire du droit de faire voir Abd-el-Kader pour de l'argent. Il va sans dire qu'un des magistrats de l'Hôtel-de-Ville a répondu au spéculateur que la république n'avait rien de commun avec les Arabes.

M. DE CHATEAUBRIAND.—Une triste nouvelle s'est répandue ce soir dans Paris, dit le Corsaire du 16 avril. L'état de santé de M. de Chateaubriand donne les plus graves inquiétudes à ses amis et à la France littéraire.

Naissance.

En cette ville, le 10, La dame de M. Joseph Chauvé a mis au monde une fille.

En cette ville, mardi le 9 du courant, la dame de Alfred Lafoque, écuyer, a mis au monde un fils.

A Sorel, le 4 du courant, la dame de M. J. B. Lamore, marchand, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

En cette ville, le 10 du courant Edward Wilson, 6er, a Dlle, Flore, fille aînée de l'Honorable A. G. Corillard de St. Thomas-District de Québec.

Deces.

En cette ville, le 12 de ce mois Marie Auréli, enfant de M. L. A. Gareau marchand Epicer, âgée de 15 mois et 12 jours.

En cette ville, le 9 de ce mois, Marie Angèle Alvin, enfane de M. Léon Fournier, âgée de 17 mois et 3 jours.

A Québec, le 3, après une courte maladie, M. Henry Venière, peintre, âgé de 73 ans.

A Québec, le 8, Louis Fortier, écuyer, âgé de 78 ans, à la suite d'une seconde attaque de paralysie. Citoyen intègre, bon père, tendre époux il laisse une épouse et dix enfants qui regretteront longtemps sa perte.

A Berne, en Suisse, le 10 février dernier, Rodolphe Amédée de May, écuyer, ci-devant Capitaine au régiment de Muron, lequel régiment servit en cette province dans la guerre de 1812 et 14.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE ASSEMBLEE DU COMITE.

REMISE A MARDI.

TOUS les Membres du Comité de l'Association sont priés d'assister à une Assemblée extraordinaire du Comité qui aura lieu MARDI SOIR, le 16 du courant, à 7 heures et demie précises, pour affaires importantes, chez JOSEPH GRENIER, 6er, à l'entrée de la rue St. Denis: LUBGER DUVERNAY Commissaire-Ordonnateur.